

## Procès d'un Franco-rwandais : c'est un « vrai génocidaire », affirme un témoin

AFP, 30 novembre 2021

**L'ancien instituteur de Claude Muhayimana, un Franco-rwandais poursuivi pour complicité de génocide, a répété mardi avoir « vu de ses yeux » l'accusé transporter des tueurs en avril 1994 à Kibuye (ouest du Rwanda), malgré des contradictions relevées dans ses déclarations par la défense.**

« *Je connais bien Claude Muhayimana. Il fut mon élève. Et je connais des faits horribles qu'il a faits* », a déclaré l'ancien instituteur Jean-Marie Vianney Nkurunziza, interrogé au Rwanda par visioconférence devant la cour d'assises de Paris.

« *C'est un vrai génocidaire* », a dit en français le témoin, qui était assisté d'un interprète.

Le témoin, 71 ans aujourd'hui, affirme avoir observé le 16 avril 1994, caché dans un buisson, « *une camionnette Daihatsu bleue conduite par le chauffeur Claude Muhayimana* » près

du site de l'école d'agriculture de Nyamishaba, où s'étaient réfugiés des Tutsi, et où s'était déroulé un massacre la veille.

La camionnette transportait « *des Interahamwe (miliciens) qui criaient "Exterminons-les!" et qui allaient achever ceux qui n'avaient pas été tués complètement* », a déclaré M. Nkurunziza, affirmant avoir vu le véhicule repasser quelques heures plus tard avec du matériel pillé.

Le témoin, un Tutsi, s'était caché dans des épineux en surplomb de la route, fuyant les tueurs qui avaient commencé à mettre en œuvre le génocide orchestré par la majorité hutu et déclenché quelques jours auparavant dans le pays.

Il a réussi à fuir au Zaïre (devenu République démocratique du Congo) quelques jours après cet épisode.

La défense a toutefois souligné plusieurs contradictions, au regard de précédentes déclarations effectuées

lors de l'enquête, notamment le fait qu'il avait alors déclaré avoir vu plusieurs personnes dans la cabine du chauffeur.

Claude Muhayimana est jugé pour complicité de génocide et de crimes contre l'humanité, et encourt la perpétuité. Le procès s'est ouvert

le 22 novembre et doit durer un mois.

Depuis lundi, la cour d'assises a commencé à entendre les témoins, dont certains ont fait le déplacement depuis le Rwanda. Une cinquantaine de personnes doivent être entendues.

Le génocide des Tutsi au Rwanda a fait plus de 800.000 morts en 1994.